



**Énergie NB Power**

Groupe Group

## Communiqué

Le 10 juillet 2007

### **Énergie NB implante une nouvelle technologie pour décourager les vols de cuivre**

**Fredericton** – Énergie NB a annoncé aujourd’hui qu’elle emploiera la technologie DataDot pour décourager les vols de cuivre.

«La technologie DataDot industrielle ressemble à l’ADN pour les biens», estime Duff Boyd, le directeur, Santé, Sécurité et Protection d’Énergie NB. «Cette technologie éprouvée est utilisée en Amérique du Nord et au Brésil et a mené à la récupération de biens volés, comme des ordinateurs, des pièces d’auto, etc., et à d’innombrables arrestations. De nombreuses entreprises d’électricité, entre autres, BC Hydro, Hydro One et Nova Scotia Power, se servent de cette technologie. Avec DataDot, il est impossible de dissimuler l’origine du cuivre.»

La technologie DataDot peut être adaptée pour permettre d’appliquer une marque d’identification, comme un logo, ou un chiffre unique, directement sur le cuivre. Malgré le fait qu’on applique des milliers de points, un seul d’entre eux suffit pour assurer la police qu’Énergie NB est la vraie propriétaire du cuivre.

«DataDot constitue un autre outil dans notre trousse. Or, notre objectif ultime est d’avoir l’aide du public pour empêcher le vol du cuivre d’avoir lieu. Cette activité criminelle a de graves conséquences. Tout d’abord, nous sommes préoccupés par la sécurité de nos employés, des premiers répondants et du public. Quand un site est compromis, les mesures de sécurité en souffrent. L’année passée au Canada, un décès a été attribué au vol du cuivre, en Colombie-Britannique. Aux États-Unis, il y a eu 14 décès, y compris un policier qui répondait à un cas d’entrée par effraction. En plus de la sécurité, le coût de remplacement du cuivre ne constitue qu’une petite partie de l’équation. En réalité, il peut coûter des dizaines de milliers de dollars pour réparer les dommages à un site, sans compter le coût de la perte d’électricité ou l’impact sur les services essentiels comme le service 911 ou les soins critiques à domicile.»

Les cours commencent à reconnaître la gravité de ces crimes. Le 3 juillet, un homme a reçu une peine de cinq ans en prison pour son rôle dans le vol de cuivre d’Énergie NB.

Énergie NB collabore avec Échec au crime et demande au public de signaler les comportements douteux.

- 30 -

Personne-ressource des médias :  
Heather-Anne MacLean  
(506) 458-6618  
hemaclean@nbpower.com